

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	11
Exprimés	11
Pour	10
Contre	0
Abstention	1

L'an deux mil vingt-six le 17 septembre à 18 heures **00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence de Madame BANNIER** Mairesse.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/09/2026

Membres Présents : Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. MENARD Louis-Pierre, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.

Secrétaire de séance : Madame GERMAIN Jocelyne

Réf : 202600917_09 Délibération encart publicitaire de la commune POYL POYL TRAIL

Madame BANNIER Mairesse de Poilley Informe le conseil municipal

La course à pied POYL POYL TRAIL prévue le 14 mars 2027, organisée sous la responsabilité du comité des fêtes, sollicite le conseil municipal pour l'achat d'un emplacement publicitaire sur le dossard de course. Lors de précédente édition, il y a eu des problèmes de comptage au niveau des coureurs, l'équipe organisatrice a trouvé une solution avec des dossards personnalisés, il y a le nom des personnes, on le flash, et moins de contestation.

Madame BANNIER Mairesse de Poilley propose à l'assemblée délibérante

- Que la commune devienne un sponsor du POYL POYL TRAIL
- Le coût de l'emplacement sur le dossard est fixé à 120.00 €

Monsieur BOUFFORT Frédéric ne prend pas part au vote et s'abstient

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

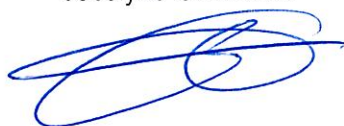
- D'acheter un emplacement publicitaire sur les dossards pour un coût total de 120.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 24/09/2026
Et publication du :

La secrétaire de séance
Jocelyne GERMAIN



Anne Bannier
Mairesse

